

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 45 (1987)

Heft: 2: Rencontres PME-HEC

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Le secteur tertiaire et le nouveau développement régional*

L'économie est sujette à des mutations structurelles plus rapides que jamais. Par ailleurs, il est urgent de créer partout de nouveaux emplois, alors que les secteurs primaire et secondaire libèrent une fraction croissante de la main-d'œuvre qu'ils occupent. La prééminence des services est une donnée nouvelle dont il faut tenir compte. Peut-on se fier au secteur tertiaire pour assurer le développement régional? MM. Valarché, Ratti, Deiss et Gaudard, tous professeurs d'économie à l'Université de Fribourg, contribuent à éclaircir cette question dans une publication très dense et particulièrement intéressante.

Pourtant, l'entreprise était pleine d'embûches. En effet, semblable recherche se heurte d'emblée à une double ambiguïté. D'une part, il s'agit de parler des services, c'est-à-dire d'une notion que les économistes ne sont pas parvenus jusqu'ici à cerner, donc à définir avec un minimum de rigueur. D'autre part, on ne pouvait éviter le débat portant sur la comparaison de la productivité du tertiaire avec celle des deux autres secteurs, le primaire et le secondaire. C'est alors au flou jamais dissipé dont s'entoure le concept de productivité que deux des auteurs se sont heurtés fatalement.

L'absence d'homogénéité est propre au secteur tertiaire. Aussi a-t-on pris l'habitude de définir ce dernier de façon résiduelle: l'agriculture est ceci, l'industrie est cela, et tout ce qui n'est ni ceci ni cela représente les services. La méthode est évidemment peu satisfaisante du point de vue scientifique. Aussi M. Ratti recourt-il opportunément à une division à l'intérieur des services. Il distingue le tertiaire banal (destiné à la population résidente locale) du tertiaire-moteur (lié à l'industrie). Pour juger de l'aptitude des services à promouvoir le développement régional et la croissance, il faut se souvenir que des trois secteurs le dernier est celui dont la tendance à se concentrer dans les grandes agglomérations est la plus marquée. Il s'agit du tertiaire-moteur car si le tertiaire banal est bien sûr décentralisé, ses perspectives d'essor sont d'autant plus limitées que l'évolution moderne conduit à une extension des aptitudes

* Jean Valarché, Remigio Ratti, Joseph Deiss, Gaston Gaudard: *Le secteur tertiaire et le nouveau développement régional*; Edit. Universitaires, Fribourg (Suisse) 1985; 108 p.

individuelles à se procurer par ses propres moyens des services de plus en plus nombreux et divers. Peut-on alors compter sur le tertiaire-moteur pour jouer à l'avenir le rôle de locomotive régionale? Sa propension à se concentrer est inquiétante. De plus, beaucoup d'économistes estiment qu'on ne saurait lui confier cette mission puisque sa productivité est nettement plus faible que celle que dégagent l'agriculture et surtout l'industrie. C'est ainsi qu'on débouche une fois de plus sur la notion de productivité, au risque de s'y perdre corps et biens.

Pour Adam Smith, les services sont improductifs, rappelle M. Valarché. Il s'agit donc de calculer la *productivité* de ce qui fut longtemps et est encore parfois considéré comme *improductif*. Qu'en est-il exactement? Beaucoup affirment que la productivité du secteur tertiaire est inférieure à celle des autres secteurs, mais non moins nombreux sont les économistes qui se disent persuadés du contraire. M. Deiss s'efforce de mettre chacun d'accord en relevant que la productivité physique est effectivement plus faible dans les services qu'ailleurs alors que calculée en revenus elle est plus élevée. De toute manière, elle est très inégale d'une activité de service à l'autre. Mais, pourquoi évoquer la productivité physique dans le cadre d'une recherche de nature économique et non technique? La productivité physique intéresse l'ingénieur, non l'économiste. Produire des non-valeurs est même anti-économique (production invendable par suite de surabondance). Quant à la productivité calculée à l'aide du revenu, en quoi se distingue-t-elle de la rentabilité? Du coup, la question se précise. L'activité de service est-elle rentable? Il semble qu'à la suite de M. Valarché, M. Deiss l'ait clairement démontré lorsqu'il souligne que la rémunération consentie dans le secteur tertiaire est supérieure à ce qu'elle est ailleurs, la différence étant même très sensible. Elle s'explique par une valeur ajoutée elle-même plus élevée que dans les autres secteurs. Encore ne s'agit-il que du tertiaire-moteur et non banal.

Si ceci pouvait être admis, il n'en découlerait pas nécessairement que le secteur tertiaire a lui aussi une vocation d'entraînement. Telle est la question qui préoccupe M. Gaudard et le contraint à choisir entre les différentes thèses aujourd'hui avancées. Sa position est sans équivoque. Il demeure fidèle à l'un des développements principaux de François Perroux, la notion de pôle d'entraînement. Cette théorie conserve de nos jours une valeur attestée par l'observation des pôles de croissance. Le caractère moteur leur est bel et bien conféré, initialement et principalement, par l'industrie davantage que par les services. Le plus souvent l'extension réjouissante de ces derniers procède du développement industriel. L'inverse est exceptionnel. La priorité doit donc être accordée aux industries d'avenir. Et voilà qui fournit à M. Gaudard l'occasion de rappeler le rôle fondamental et irremplaçable de l'homme, de son engagement positif et résolu. C'est une affaire de mentalité. Encore faut-il que l'Etat comprenne et remplisse sa mission qui consiste avant tout à garantir la marge de liberté qui permettra aux initiatives de se manifester. Il était sage de conclure cette excellente étude par ce rappel.

FRANÇOIS SCHALLER